

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par le soussigné, Michael Bernier, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, que la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Lucien au cours de laquelle le 1er projet de règlement de taxation 2025 sera déposé, se tiendra à 19h30 le 12 décembre 2024, au 5250 7e Rang à Saint-Lucien.

DONNÉ À Saint-Lucien, ce 5ième jour de décembre 2024.

Michael Bernier,

Directeur général et greffier-trésorier